

Brocante de Croix : et l'autre qui présente ses excuses aux deux voilées... pfff ! Pour rien, en plus !

écrit par Christine Tasin | 29 avril 2019



<http://resistancerepublicaine.com/2019/04/28/coup-de-chapeau-a-la-responsable-de-la-braderie-de-lille-qui-refuse-les-exposantes-voilees/>

C'est une constante chez les Résistants de pacotille qui laissent parler leur bon sens en refusant le voile, en disant la vérité sur l'islam... et qui font du rétropédalage, ne supportant pas la levée de boucliers, ne supportant pas de se voir lynchés publiquement ni menacés de procès.

La plupart du temps ils n'en pensent pas moins, mais ils obéissent à la pression médiatique, à celle de leurs proches, à leurs ambitions, ou tout simplement à leur peur de la condamnation.

On peut supposer que Myriam Cattoire a surtout subi des pressions de la part des membres de son association, morts de peur de voir leur engagement réduit à néant par l'étiquette « raciste » ou « facho » portée sur leur présidente. Pauvres

lâches, pauvres imbéciles, qui, de toutes manières, sont condamnés par l'islam et par le CCIF qui ne pardonne pas qu'on dise non au voile.

Quant à Myriam Cattoire, malgré ses excuses, malgré sa légion d'honneur, elle peut être sûre que rien ne lui sera ni pardonné et épargné et qu'elle se sera aplatie pour rien.

Tout ça pour ça...

D'ailleurs il est insupportable de se voir qualifié de raciste pour refus du voile. Refuser le voile ce n'est pas refuser quelqu'un en raison de sa religion ou de sa couleur de peau, c'est refuser quelqu'un qui porte sur sa tête un appel à la discrimination des femmes, un appel à voir les femmes comme inférieures, un appel à la stigmatisation des femmes. Rien à voir avec le racisme, tout à voir avec la défense de nos valeurs et de notre constitution.

Et *La Voix du Nord* qui menace et ment honteusement en parlant de 3 ans de prison et de 45000 euros d'amende. Dans le cas présent, Myriam Notoire n'a pas refusé un bien ou un service, elle ne vend rien, elle n'a pas accepté d'attribuer une place dans une brocante, pas sûr que la jurisprudence lui donne tort si procès il y a.

Après avoir recalé deux femmes voilées, elle présente ses excuses

Après avoir refusé à deux femmes voilées le droit de réserver un emplacement pour sa braderie du 1er mai à Croix, Myriam Cattoire, la présidente de l'association R'éveil, évoque un coup de fatigue et présente ses excuses

Le changement de ton est complet. Après avoir [dans un premier temps assumé crânement ses propos](#), qu'elle affirmait dimanche matin ne pas regretter, **Myriam Cattoire souhaite présenter ses excuses aux deux jeunes femmes voilées** dont elle a refusé de prendre les inscriptions pour sa braderie du 1er mai. « *Je préfère pas, ça me cause du tort* », avait-elle argué.

Ce lundi matin, elle dit regretter d'avoir été « *hautaine et méchante* », **une**

attitude qu'elle explique par le surmenage lié à l'organisation de ce vide-greniers dont les bénéfices sont reversés à son association R'éveil, qui s'occupe des victimes de traumatismes crâniens depuis 1995. « *J'étais fatiguée et malade, ma langue a été plus vite que ma raison. Je ne me suis pas rendu compte que je blessais violemment toute une population. Je présente mes excuses à ces deux personnes ainsi qu'à toutes les personnes qui ont pu être choquées* », écrit-elle dans un communiqué.

L'association ne fait aucune discrimination dans ses missions et ne doit aucunement être impliquée.

Myriam Cattoire insiste aussi pour séparer « *ce triste événement dont je suis coupable* » de l'activité de son association, qui d'après elle « *ne fait aucune discrimination dans ses missions et ne doit aucunement être impliquée* » dans cette affaire. Des excuses qui pourront peut-être apaiser la situation, mais qui n'auront pas d'incidence quant à une éventuelle plainte, dont on n'a pas encore confirmation.

Rappelons que l'article 225-2 du code pénal prévoit une peine pouvant aller jusqu'à **trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende** en cas de discrimination, lorsque celle-ci consiste à refuser la fourniture d'un bien ou d'un service.

<https://www.lavoixdunord.fr/575292/article/2019-04-29/apres-avoir-recale-deux-femmes-voilees-elle-presente-ses-excuses>

Toujours est-il qu'une femme forte comme elle en donne l'impression, une femme qui assume haut et fort ses choix et précise tout de suite qu'à chaque fois qu'il y a des voilées c'est des emmerdes n'a pas le droit de faire machine arrière. Pas elle ! C'est écoeurant.

Ah ! qu'ils sont nombreux les lâches à se rétracter et à s'excuser au premier coup de semonce...

Le père Dochy...

<http://resistancerepublicaine.com/2017/10/24/pourquoi-donc-le-pere-germain-dochy-sexcuse-t-il-davoir-dit-la-verite-sur-lislam/>

Même **Estrosi** avait un jour (de beuverie ?) dit que l'islam était incompatible avec la démocratie avant de continuer à inaugurer des mosquées...

<http://resistancerepublicaine.com/2013/07/07/coup-de-chapeau-a-christian-estrosi-qui-affirme-enfin-lincompatibilite-de-lislam-et-de-la-democratie/>

Et Philippe Torreton

<http://resistancerepublicaine.com/2012/09/21/superbe-declaration-de-philippe-torreton/>

Et pourtant le même Torreton appelait les islamophiles immigrationnistes Hamon et Mélenchon à unir leurs forces pour la Présidentielle de 2017...

<https://www.nouvelobs.com/presidentielle-2017/20170327.OBS7189/lettre-ouverte-de-philippe-torreton-a-hamon-et-melenchon-et-nous-on-fait-quoi.html>

Question cohérence, on fait mieux !

Et Véronique Genest qui, pour avoir dit à la télé qu'elle avait peur de l'islam s'est vue chasser des plateaux, des jurys... cela n'a servi à rien qu'elle revienne sur ses propos pour les nuancer.

<http://resistancerepublicaine.com/2012/09/18/a-ecouter-veronique-genest-le-bon-sens-pres-de-chez-vous/>

N'est pas Lagerfeld qui veut...

<http://resistancerepublicaine.com/2019/02/19/karl-lagerfeld-li-slamophobe-nous-a-quittes-le-jour-de-la-manif-des-faux-culs-la-classe/>

Ils sont où les Chevaliers Bayard de notre temps, sans peur et sans reproche ? On n'a pas gagné la guerre, les amis.